

Un atelier-garage sur-mesure

Pour remplir ses différentes missions, il sera composé de trois ensembles de bâtiment :

- la station d'entretien et de lavage;
- la halle de maintenance et les locaux du personnel;
- la zone de remisage, constituée de 7 voies pour garer les rames en dehors des horaires d'exploitation.

Un trait d'union entre nature et ville

Sa conception a fait l'objet d'un concours d'architecture, remporté par le groupement AIA. Le projet ainsi sélectionné témoigne de l'attention portée à la qualité architecturale des bâtiments, au choix des matériaux, qui privilégient terre cuite et grandes baies vitrées, et aux aménagements paysagers prévus, avec notamment une toiture végétalisée. L'équipement fera par ailleurs l'objet de deux labellisations attestant des performances énergétiques et environnementales du bâtiment.

Autant de paramètres qui garantissent non seulement l'intégration de l'atelier-garage dans son environnement naturel, mais aussi la capacité de cette construction à créer une nouvelle entrée de ville qualitative.

Des essences forestières (charmes, chênes, hêtres) seront plantées sur le site, faisant émerger un site végétalisé.



Le **Tram 10** en bref

À l'horizon 2023, le Tram 10 reliera La Croix de Berny (à Antony) à la place du Garde (à Clamart), en 25 minutes. Il offrira ainsi un moyen de transport rapide, régulier et fiable aux habitants et salariés de ce secteur des Hauts-de-Seine.

Gardons le lien !



Connectez-vous

sur www.tram10.fr pour tout connaître du projet de tramway



Abonnez-vous

à la **newsletter** pour être informé des actualités



Suivez le Tram 10

sur **Facebook @Tram10AntonyClamart**



Posez vos questions

à l'équipe en écrivant à contact@tram10.fr



Contactez l'agent

de proximité
au **06 61 59 53 31**

sennse - 2018 - 14366 - Ne pas jeter sur la voie publique

Tram

10

NOUVELLE LIGNE

Antony > Clamart



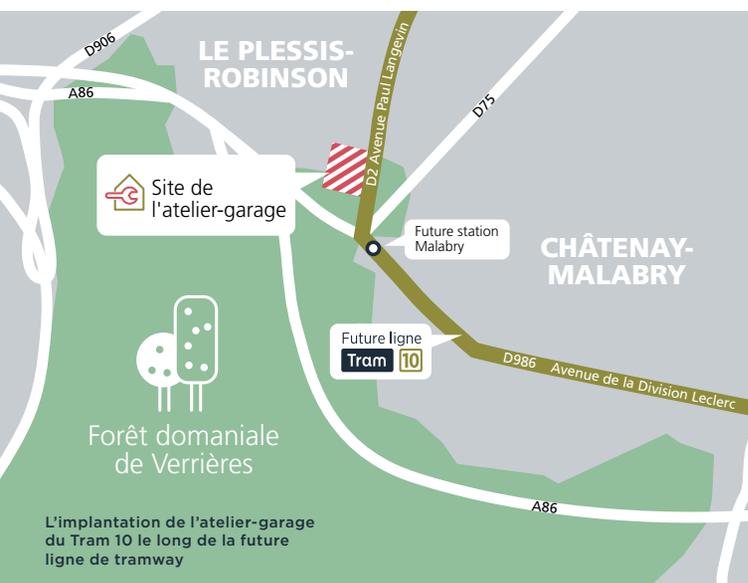
L'atelier-garage
de la ligne

Travaux préparatoires

Un atelier-garage indispensable

Le futur atelier-garage du Tram 10 sera construit à Châtenay-Malabry, entre le Carrefour du 11 novembre 1918 et le chemin du Petit Bicêtre (parc Noveos).

C'est ici, dans cet atelier-garage, que stationneront les 13 rames qui circuleront sur la ligne à partir de 2023. C'est aussi là qu'elles seront nettoyées, entretenues et réparées ; et que seront installés les locaux du personnel et le poste de commande centralisé de la ligne.



L'attention portée à l'environnement

Avant que les travaux proprement dits de l'atelier-garage puissent démarrer, à l'été 2019, des retraits d'arbres sont nécessaires. Ils concernent des sujets jeunes qui ne présentent pas de valeur patrimoniale particulière. Autorisée par arrêté préfectoral, cette opération est menée à l'automne, pour éviter les périodes de nidification des oiseaux, d'hibernation et de reproduction des chauves-souris.

La faune sous haute protection

De nombreuses précautions sont prises pour réduire les impacts du chantier sur son environnement :

- les retraits d'arbres se font en automne pour **respecter le cycle biologique** des espèces protégées ;
- **l'installation d'une bâche de protection** tient les amphibiens voisins du site à distance des travaux ;
- **tout est fait pour éviter de piéger la faune** : la planification des suppressions d'arbres, du nord-est vers le sud-ouest, lui permet de trouver refuge en dehors de la zone de travaux.

Les travaux préparatoires de coupe d'arbres

La construction de l'atelier-garage suppose la suppression d'arbres. Les travaux s'organisent en plusieurs phases :

- 1** Installation et protection du chantier 
- 2** Retraits des arbres 
- 3** Évacuation du bois et nettoyage du terrain 
- 4** Recyclage du bois et protection du site 

Les compensations environnementales

La construction du Tram 10 qui nécessite l'utilisation de 4,5 hectares environ de forêt, dont 3,5 hectares pour l'atelier-garage, donne lieu à des actions de compensation de deux types.

9,5 ha de forêt restaurés au plus près du chantier (sur 4 parcelles des bois de la Béguinière et du Carreau à Châtenay-Malabry).

13 ha environ, replantés à l'échelle de l'Île-de-France. Le projet s'est aussi engagé à contribuer au fonds stratégique du bois et de la forêt qui œuvre pour le repeuplement forestier.

Sous le regard avisé d'une écologue

Le chantier sera préparé et suivi par une écologue. En cas de découverte d'animaux sur le site, celle-ci sera sollicitée pour décider des mesures à prendre.

Valorisation du bois coupé

Bois de charpente, menuiserie, ou bois de chauffage, les arbres enlevés seront recyclés dans différentes filières en fonction de leur qualité.

Une fois la plateforme du tramway construite, **de nombreux arbres d'envergure seront plantés** le long du tracé, en privilégiant des essences locales: chênes, érables, noisetiers, tilleuls, cerisiers...

Les prochaines étapes du chantier

